

fermée. Mais pour qui connaît le pays, la désaffection qu'à semée la politique bernoise est trop ancienne, et trop profonde pour céder à une concession de cette nature.

L'Opinion Nationale croit utile de décocher cette inepte méchanceté à l'adresse des Napolitains restés fidèles au roi François II :

« On assure que le gouvernement italien a résolu la formation d'un cinquième Corps d'armée. Les cinquantièmes bataillons aussitôt constitués devront opérer dans l'Italie méridionale, où la nouvelle est parvenue qu'un coup de main doit être prochainement tenté par le parti bourbonnien d'accord avec les brigands de ces provinces » — Naturellement !...

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Francfort, 30 mai. — Les journaux de Francfort publient le texte de la note d'invitation transmise par le ministre français près la Diète, à M. de Kubeck, pour être portée à la connaissance de l'Assemblée fédérale.

Le différend qui a éclaté entre l'Autriche et la Prusse à propos de l'affaire du Sleswig-Holstein est devenu un grand sujet d'actualité pour l'Europe. L'opinion publique s'alarme de l'éventualité d'une guerre dans laquelle tant d'intérêts divers sont engagés.

La France, la Grande-Bretagne et la Russie ne pouvaient elles-mêmes envisager sans inquiétude la possibilité d'une lutte armée qui mettrait aux prises des Etats amis lesquels en professent une égale amitié. Les considérations les plus élevées les sollicitaient à rechercher les moyens de conjurer ce péril. — Les trois puissances se sont consultées à ce sujet dans une même pensée de paix et de conciliation, et elles sont tombées d'accord pour inviter à des délibérations communes les gouvernements qui sont ou pourront être impliqués dans le débat, savoir : l'Autriche, la Prusse, l'Italie et la Confédération germanique.

L'objet de ces délibérations s'impose de lui-même à tous les esprits. Il s'agit dans l'intérêt de la paix de résoudre par la voie diplomatique la question des duchés, celle du différend italien, enfin celle des réformes à apporter au pacte fédéral en tant qu'elles pourraient intéresser l'équilibre européen. Si la sérénissime Confédération germanique consentait à se rendre à cet appel, son plénipotentiaire pourrait se joindre à Paris à ceux de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie.

La note, datée du 28 mai, se termine ainsi :

« Le gouvernement de l'Empereur a la confiance qu'en adhérant à la proposition des trois cours, les puissances qui s'occupent en ce moment des préparatifs de guerre, se montreront disposés à suspendre les mesures qu'elles hésitent à rétablir leurs forces sur le pied de paix. »

Berlin, 29 mai, soir. — On donne les explications suivantes au sujet des projets de compensations territoriales mentionnées par le numéro du Pays de dimanche soir :

Pour la Vénétie, l'Autriche recevrait une partie de la Bosnie et de l'Herzégovine que l'Italie devrait acquérir de la Porte. — Pour sa part aux duchés, l'Autriche recevrait une partie des territoires rhénans par lesquels elle serait représentée dans le groupe des Etats de l'Allemagne du Sud-Ouest. — La partie allemande du duché de Schleswig entrerait dans la Confédération pour remplacer le Limbourg. Les Pays Bas seraient indemnisés pour les dépenses que la Confédération allemande a faites jusqu'ici au profit du Limbourg.

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :

« La nouvelle donnée par les journaux, que les mesures de concentration des troupes prussiennes étaient suspendues et que la mise en marche du Corps de la garde était retardée de 15 jours, est dénuée de fondement. La concentration de l'armée se poursuit conformément aux ordres antérieurs. Seulement les districts de cantonnement de quelques corps ont été un peu agrandis dans le but de ménager les troupes et les populations qui doivent les loger. Le corps de la garde utilisera le chemin de fer pour la partie de la route qu'il devait faire à pied, et le temps économisé par ce mode de transport servira de temps de repos aux troupes. En général, le terme prévu pour la concentration définitive des troupes, est maintenu. »

Vienne, 30 mai. — Les bruits d'entrée des troupes dans les Principautés sont inexacts.

Le gouvernement ottoman n'insiste pas pour la réalisation de son projet d'intervention dans les Principautés, parce qu'il pense que la conférence trouvera une combinaison qui sauvegarde sa dignité. On apprend que le prince de Hohenzollern a écrit au sultan une seconde lettre dans laquelle il dit que les circonstances actuelles ne lui permettent pas d'aller immédiatement à Constantinople, mais qu'il ne tardera pas à s'y rendre.

Munich, 30 mai. — Le gouvernement a demandé aux chambres de lui accorder pour les préparatifs militaires un crédit extraordinaire de 31,800,000 florins, qui seraient fournis par un emprunt et d'autres mesures financières.

Raguse, 29 mai. — Il est arrivé à Anivri une fregate, une corvette et un aviso de la marine turque, pour surveiller les côtes de l'Albanie et les protéger contre tout coup de main des volontaires italiens.

Pesth, 29 mai. — Dans une séance tenue aujourd'hui, par le Conseil municipal, il a été proposé et voté une adresse de la loyauté qui doit être présentée à l'Empereur. Il a été résolu, en même temps, d'organiser des souscriptions pour venir en aide aux blessés des régiments hongrois. Plusieurs milliers de florins ont été déjà souscrits.

Madrid, 30 mai. — Aujourd'hui a eu lieu l'adjudication des dettes amortissables.

Le gouvernement a offert de la première intérieure 29,50; de la deuxième 17,50; et de la deuxième extérieure, 26.

Les particuliers ont proposé : pour la première intérieure, de 24,90 à 30,30; pour la deuxième intérieure, de 16,25 à 20, et pour la deuxième extérieure 23,80.

Marseille, 30 mai. — Les lettres de Constantinople du 23 mai, annoncent que Riza-Pacha, ancien ministre d'Abdul-Medjid, et exilé par le sultan actuel, vient de rentrer en grâce, et qu'il est nommé grand maître de l'artillerie. Les préparatifs militaires continuent. Une partie de la flotte ottomane a été envoyée dans l'archipel.

Le ministre de la guerre est allé inspecter le camp du Danube. Le Vice-Roi est toujours à Constantinople.

Florence, 29 mai, soir. — L'Opinion dit que le Roi a signé aujourd'hui un décret pour la création de deux bataillons de bersagliers (chasseurs) volontaires et un autre décret portant de 20 à 40, le nombre des bataillons qui doivent former le corps des volontaires.

Southampton, 30 mai. — Le paquebot, la Seine, est arrivé avec la malle des Indes-Occidentales et du Pacifique. Il apporte 759,903 dollars. A la date des derniers avis, l'escadre espagnole était dans les eaux de Callao, et l'on s'attendait à un combat entre elle et les batteries péruviennes. L'amiral Nunez avait déclaré le blocus de Callao et accordé aux navires neutres six jours pour partir. Les opérations contre le fort de Callao doivent commencer le 1^{er} juin.

La situation à la Jamaïque n'a pas changé.

Berne, 29 mai. — Le Gouvernement français a déclaré au Conseil fédéral, comme l'avaient déjà fait les gouvernements d'Autriche et d'Italie, qu'il respecterait, en cas de guerre, la neutralité de la Suisse.

Vienne, 30 mai. — La Gazette de Vienne publie un décret, du 25 mai, qui ordonne un emprunt forcé de douze millions de florins dans le Lombard-Vénitien. Les versements devront être effectués en six termes égaux mensuels qui, pour les provinces de Venétie, de Vicence et de Bellune, commenceront à la fin de juillet, et, pour les autres provinces, à la fin de juin 1866. Les versements se feront en or ou en argent.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 30 mai 1866.

Les plénipotentiaires de Russie et d'Angleterre sont attendus à Paris demain ou vendredi. On attend dans les premiers jours de la semaine prochaine M. de Bismarck, M. de Mensdorf et le général de La Marmor. Les représentants des grandes puissances viennent assister à la conférence qui s'ouvrira, dit-on, vers le milieu de la semaine prochaine.

On voudrait vainement s'ancre dans les espérances pacifiques. Il survient chaque jour quelque incident qui dérange les prévisions conciliantes. Le télégraphe nous apporte un décret de l'Empereur d'Autriche qui ordonne un emprunt forcé de 12 millions de florins dans le Lombard-Vénitien. Une pareille mesure contredit pour le moins les rumeurs de désarmement répandues depuis trois jours, dans le monde politique et à la Bourse.

Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

On dit que le Conseil des ministres s'est occupé récemment de M. de Lamartine et de la position qui lui est faite à l'égard de ses créanciers. M. Rouher aurait proposé à M. de Lamartine une rente viagère de 40,000 fr. sur le budget, après un vote du Corps législatif. M. de Lamartine aurait décliné cette proposition.

Le prince Couza est toujours à Paris. Dimanche dernier, on a pu le voir pendant le défilé des courses au balcon de la maison qu'il occupe, avenue de l'Impératrice. Il avait à ses côtés sa femme et ses enfants. Le prince a été reçu dernièrement par l'Empereur.

Le journal Les Nouvelles a été saisi lundi pour un article sur Garibaldi.

On a raconté beaucoup de choses de langage pacifique tenu par l'Empereur à M. Layard pendant le séjour récent à Paris de cet homme d'Etat anglais. Voici, sur le même sujet, un détail assez curieux. L'Empereur, à la fin d'une longue conversation avec le sous-secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique, aurait pris une des mains de M. Layard dans les siennes et lui aurait dit à peu près en propres termes : « Dites à lord Russell et à lord Clarendon que j'espère voir bientôt l'un d'entre eux et même tous les deux à Paris et que je suis convaincu que nous ferons ensemble de bonne besogne et une besogne durable. »

Mgr l'évêque de Poitiers est arrivé à Rome il y a quelques jours. Il a été reçu à la gare par Mgr l'évêque de Moulins. On rencontre en ce moment à Rome un grand nombre d'évêques italiens exilés par le gouvernement de Florence, ou plutôt, pour parler plus exactement, par le nouveau préfet de Naples.

Le Père Hyacinthe a déjeuné ces jours derniers chez Mgr le prince Lucien Bonaparte, cousin de l'Empereur.

On fait au château de Fontainebleau les préparatifs pour la réception du roi et de

la reine des Belges qui sont attendus vers le 10 juin dans cette résidence, où ils passeront trois ou quatre jours. LL. MM. se rendront ensuite à Londres.

Le prix Gobert sera décerné cette année par l'Académie française à M. Th. Lavallée pour l'ouvrage intitulé : *Les frontières de la France*. Livre et récompense ont une opportunité qui sera remarquée. L'Académie, elle aussi, proteste à sa façon contre les traités de 1815.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le Corps législatif a reçu communication d'une disposition additionnelle au projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes ordinaires de l'exercice 1867, et relative au droit de timbre du papier des affiches et au droit d'affichage.

Cette disposition est ainsi conçue : « A partir du 1^{er} janvier 1867, le droit du papier des affiches est fixé, pour chaque feuille, à cinq centimes par dix décimètres carrés ou fraction de dix décimètres carrés. »

Le droit d'affichage déterminé par l'article 30 de la loi du 8 juillet 1852, est fixé à 50 centimes par mètre carré ou fraction de mètre carré. »

Le Conseil d'Etat vient, dit-on, d'être saisi d'un projet de loi tendant à modifier certains tarifs des douanes sur des objets d'une grande consommation. Les poissons de mer frais, venant de l'étranger, seraient frappés d'un droit de 5 francs par 100 kilos. Les harengs pêchés par des étrangers seraient soumis à un droit de 2 francs par 100 kilos, tandis que les pêcheurs français pourraient introduire librement le produit de leur pêche.

Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} juin il sera délivré à la gare de Roubaix des billets aller et retour pour les destinations suivantes :

Tourcoing	1 ^{re} classe	1 fr.
	2 ^e —	0 » 75 c.
	3 ^e —	0 » 60 c.
Mouscron	1 ^{re} classe	1 fr. 35
	2 ^e —	1 »
	3 ^e —	0 » 85 c.

Les gares du chemin de fer du Nord ci-dessous désignées viennent de recevoir un tarif spécial pour la distribution des billets d'aller et retour.

Lieux de départ et de destination et réciproquement

Cambrai. — Saint-Quentin, le cateau, busigny, caudry, Bouchain. Le Cateau. — Landreches. Maubeuge. — Hautmont, Jeumont, Erquelines, Aulnoye. Douai. — Montigny, Leforest. Valenciennes. — Blanc-Misseron, Quiévrain, Raismes.

La distribution des billets entre les diverses stations ci-dessus aura lieu à partir du 1^{er} juin.

Ce matin a eu lieu à l'église Ste.-Elisabeth, la touchante cérémonie de la première communion. Une assemblée nombreuse y assistait. 115 garçons et 120 filles approchèrent pour la première fois de la Sainte-Table.

Voici l'itinéraire de la procession de la Fête-Dieu :

Départ de l'église St.-Martin, à 10 heures; rues St.-Georges, de l'Hospice, des Lignes, place Notre-Dame, rues de la Fosse-aux-Chènes, St.-Antoine, Pauvrée, Grande-rue, place St.-Martin.

M. l'abbé Joly, vicaire à Lannoy, est nommé aumônier des Orphelins à Valenciennes.

M. Auguste Régnard, commissaire de police à Lannoy, y est décédé hier, à l'âge de 67 ans et onze mois. Dans l'exercice de ses fonctions, il a été constamment ferme sans cesser d'être bienveillant; il avait toutes les qualités qui font aimer et respecter. Sa mort laissera des regrets à tous ceux qui l'ont connu.

Au marché aux grains de Lille du 30 mai il y a eu une baisse de 37 cent. à l'hectolitre.

La monomanie du suicide vient encore de faire deux nouvelles victimes.

Mardi, on a trouvé pendu dans sa maison rue de l'Épée un ouvrier tisserand nommé J.-Bie. Lécroart.

Ce matin, les premières personnes qui passèrent sur la route de Mouveaux, hameau du Blanc-Sean, aperçurent, suspendu au sommet d'un charriot, un cadavre qu'on reconnut comme étant celui du sieur X..., allemand d'origine, employé chez un négociant de Roubaix.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 27 mai. Sommes versées par 141 déposants, dont 24 nouveaux. 15,634 — 44 demandes en remboursement. 47,903 66 Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. L. Eckman et J. Toulemonde, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

THÉÂTRE

Dimanche a eu lieu la représentation des *Mystères de l'été*, grand vaudeville on ne peut plus amusant qui contient, il est vrai, quelques exagérations, mais dans lequel cependant les auteurs ont déployé beaucoup de verve, ont écrit grand nombre de passages très-gais et très-spirituels. Cette pièce a été convenablement jouée. C'est la deuxième fois qu'elle obtient à Roubaix un grand succès; la première fois, il y a à peu près un an, du temps de notre excellent comique, M. Philis, actuellement au Théâtre des Variétés à Lille.

Au premier acte, le grand air du *Barbier de Séville* a été chanté d'une façon ravissante par Mme Gerazier.

Il est facile de remarquer que cette artiste possède à un degré supérieur le sentiment musical; elle comprend vivement et juste. Son excellente méthode lui donne la facilité de bien rendre le sens du compositeur, et en ne s'écartant ni de l'esprit ni de la lettre de la partition, elle montre qu'elle est véritablement musicienne.

Nos félicitations à M. Tourou, parfait dans le rôle de *Ricochet*; Nitsch — *Champanol*. Cet artiste s'est fait applaudir dans la charmante chansonnette du premier acte, les *Mystères de l'été*. Il l'a bien dit.

Le rôle de *Beaufumet* convient parfaitement à M. Gerazier, et d'ailleurs chaque rôle est pour lui un succès.

C'est la première fois que nous voyons M. Luco — *Loriot*; il est fort difficile à une première audition de bien juger un artiste; nous croyons cependant pouvoir dire que M. Luco nous a paru un excellent comédien. Il a compris le rôle de *Loriot* et il s'est attiré des bravos bien mérités.

Le talent de M. Mélingue est déjà apprécié à Roubaix; le public l'a prouvé en accueillant cet artiste par des applaudissements prolongés. C'est un grand cœur que nous partageons l'opinion publique.

Quelques félicitations à Mme Descamps *Pénélope*.

Mme Nitsch a bien réussi dans le rôle de *Lolotte*. Elle a dit avec goût la chansonnette du dernier acte, sur l'air connu : *Rien n'est sacré pour un soprano* !

Mlle Antonia a laissé un peu à désirer dans le rôle de *Cravachina*; nous avions compté sur une meilleure réussite.

Lundi, le *Mangeur de fer* de M. Plouvier a été représenté à Roubaix pour la première fois avec un éclatant succès. Nous

et qu'elle lui avait reproché par un regard de laisser perdre le moment qu'il eût pu enlever, suivant les convenances, passer près d'elle. Il semblait à Charles que la scène courte et sentimentale de la violette lui faisait un devoir de ne montrer aucune indifférence à cette belle jeune fille, pour laquelle il éprouvait déjà un véritable amour. Mais il avait eu, pour ne pas accompagner plus loin la famille Ledoux, une raison, hélas ! irréfutable.

Il ne possédait pas un sou pour payer le passage du pont des Arts, et ne voulant pas avoir à rougir de sa misère devant celle qu'il aimait, il avait dû se résigner à se laisser prendre pour un indifférent ou un mal appris.

— Lire pauvre ! être pauvre ! soupire-t-il en regardant l'eau noire et profonde qui coulait au-dessous de lui.

Rien ne savait un homme de cœur et qui a le sentiment de ce qu'il vaut comme de pareilles infortunes. Charles avait eu déjà bien à souffrir, et cependant jamais la pensée du suicide ne lui était apparue aussi dangereuse, aussi puissante que cette fois. Cependant le courage lui revint à temps; il jeta un dernier regard sur la robe rose d'Anais, qui disparaissait de l'autre côté du pont, et il descendit précipitamment le qual Voltaire, comme s'il venait de prendre une grande résolution qu'il lui tardait d'exécuter.

II.

En quittant le quai, Charles Dufour suivit, toujours en courant, quelques-unes des rues tortueuses et sombres qui forment la partie centrale du faubourg Saint-Germain; et il arriva enfin à la rue des

Canettes, où nous savons qu'il demeurait. Il était environ neuf heures du soir, et déjà les lumières s'éteignaient aux fenêtres de ce vieux quartier. Arrivé devant une maison plus noire, plus délabrée, plus silencieuse encore que toutes les autres, il s'arrêta quelques secondes comme pour reprendre haleine, ou peut-être pour rassembler ses forces au moment de mettre à exécution une résolution énergique; puis il frappa un coup discret à la porte et entra.

Mais peut-être est-il nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, de faire connaître dès à présent la position de Charles dans sa famille, et de dire en quelques mots quelle avait été l'histoire de toute sa vie.

Charles était né dans cette noire et triste maison dont nous venons de parler. Sa mère, jeune et timide créature que M. Dufour avait épousée pour la petite dot qu'elle devait lui apporter, était morte peu après la naissance de Charles d'une maladie de langueur que les uns attribuaient à un vice d'organisation, et d'autres, mieux informés, aux privations et aux mauvais traitements dont l'accablait son mari et sa belle-sœur, Mlle Philippine Dufour. Celle-ci, âgée d'une dizaine d'années de plus que le père de Charles, était arrivée un matin de sa province, où elle n'avait pu trouver un mari à cause de son humeur revêche et de sa laideur; elle proposa à son frère de faire valoir comme il l'entendrait les quelques milliers de francs qu'elle avait eus pour sa part dans l'héritage paternel, et Dufour, qui commençait alors sa banque à la petite semaine, et qui avait besoin de fonds pour ses prêts

usuraires, accepta avec joie la proposition de la vieille fille. Elle vint donc s'établir dans la maison de la rue des Canettes, dont on fit plus tard l'acquisition, et bientôt elle y régna despotiquement. Jamais deux caractères n'avaient eu une si grande ressemblance que celui du frère et de la sœur; avares, égoïstes, impitoyables tous les deux, ils dépouillaient avec la même avidité les malheureux que la nécessité forçait d'avoir recours à eux. Si l'un proposait une économie dans la maison, où manquait même le nécessaire, l'autre recherchait encore le lendemain; c'était un assaut continu de larderies et de bassesses, dans lequel ni l'un ni l'autre ne voulait céder. L'usurier et la vieille fille étaient donc en parfaite intelligence; sombres, mystérieux tous les deux, ils ne révélaient jamais le secret de leurs pertes ou de leurs gains à la pauvre jeune femme, qu'ils martyrisaient à l'envi. Elle leur pesait ainsi que son enfant, et, oubliant la dot, assez mesquine, il est vrai, qui avait été engouffrée dans leur coffre-fort, ils se demandaient de temps en temps à voix basse :

— Comment pourrions-nous nous tirer d'affaire avec ces deux bouches inutiles ? On conçoit donc quelle fut la triste condition de Charles après la mort de sa mère, lorsqu'il se trouva seul entre ces deux êtres rapaces, qui ne connaissaient que de nom les sentiments de la nature; aussi jamais le pauvre enfant, dans ses premières années, ne demanda un morceau de pain sans recevoir une taloche de la vieille fille; jamais une douleur ou une privation ne lui firent verser quelques larmes sans qu'il reçut par forme de consolation une gourmade de son père. Quand il commença à grandir, Philippine lui enseigna à coups

de verges la lecture et l'écriture; mais bientôt il devint gênant. Le malheureux de la précocité à l'intelligence, et Charles semblait déjà observer avec discernement ce qui se passait autour de lui; les deux avares songèrent à l'éloigner de la maison. Ils redoutaient le babillage de l'enfant et sa mémoire dans l'avenir; ils résolurent donc de se débarrasser de ce témoin importun qui pouvait trahir leurs secrets.

On sait comment, par suite d'un emprunt fait à l'usurier par un chef d'institution, Dufour trouva moyen de faire élever son fils loin de lui, et de lui donner une éducation convenable sans s'imposer de sacrifices pécuniaires; mais Charles ignora le motif réel de son admission dans la pension; son père et sa tante lui dirent bien haut qu'ils étaient pauvres et qu'il leur eût été impossible de lui faire donner une pareille éducation, si le chef d'institution, par estime et par amitié pour eux, n'eût voulu charitablement se charger de lui.

Ce fut dans cette maison, au milieu d'une foule d'autres enfants dont l'opulence insultait à sa misère, que Charles passa dix années. Il voyait rarement son père et sa tante, qui ne lui envoyaient qu'en rechignant, et sur les demandes réitérées du maître de pension, les minces effets dont il avait besoin. Heureusement l'enfant avait de belles facultés et une volonté énergique; il comprit qu'il ne lui restait d'espérance que dans le travail, et abandonné de sa famille, en proie au mépris de ses jeunes camarades et aux dédains des maîtres qui connaissaient tous sa position précaire dans l'institution, il parvint à former presque seul son cœur et son esprit, de manière à pouvoir occuper plus tard une position honorable dans le monde.

Cependant vint le moment où Charles fut obligé de quitter la pension; il avait dix-huit ans, et son éducation était finie; il dut rentrer à la maison paternelle. Pour la seconde fois, son père et sa tante jetèrent les hauts cris; les affaires n'allaient pas; quel parti pourraient-ils tirer d'un grand garçon qui avait, disait-on, contracté des habitudes de dépenses, et qui avait déjà tant coûté à sa famille. Cependant il fallut s'exécuter, et l'usurier chercha à tirer du fils le meilleur parti possible de cette facile use nécessité. Il se mit en campagne et découvrit une petite place de commis d'administration, aux appointements de huit cents francs; une pareille place n'aboutissait à rien, il est vrai, mais elle débarrassait Dufour d'une lourde charge; c'était ce qu'il voulait. Sous les comptes de la maison dont il était devenu le propriétaire était une chétive chambre, qui eût été raisonnablement affermée vingt-cinq francs par an. M. Dufour y jeta un vieux lit, une commode vermoulue, deux chaises dépaillées, et la loua à son fils vingt francs par mois. Philippine s'engagea à fournir la nourriture du jeune homme à la table commune pour trente francs; c'était donc cinquante francs par mois que Charles devait apporter à son père pour le vivre et le couvert, et on lui avait signifié, dès le commencement, que, pour un retard d'un jour dans le paiement de cette somme, on le mettrait à la porte de la maison, et qu'il irait chercher sa nourriture où il voudrait.

ELIE BERTHET.

(La suite au prochain numéro.)